

Visa rédacteur	CNA Slalom
Visa diffusion	

TEMPS D'ÉCHANGES N°4 - REGIONS et COMMISSION NATIONALE SLALOM

Championnats de France BSM – 21/07/21

Présents :

Membre du conseil fédéral :

WISEUR Maryse

Représentant de l'animation nationale :

Medhi DEGUIL (conseiller technique en charge de l'animation)

Membres de la commission nationale slalom :

Franck LACROIX - Président

Sébastien CHAPLAIS

Flavien PORTIER

Martin BRAUD

Les présidents de commissions régionales slalom ou leur représentant.

PACA : RAUL Chantal

Normandie : GATUINGT Chloé

Centre Val de Loire : DEBRON Isabelle

Pays de la Loire : DERAME Pascal

Bretagne : DEBLIQUY Stéphane

IDF : SENECHAULT Jean Michel

AURA : HUG Mathieu

Grand Est : ACHAR Jacky

Occitanie : CALMETTE Philippe

Nouvelle Aquitaine : BROSSARD Marc

Conseillers Techniques :

BIAU Eric – CTR Occitanie

BRUGVIN emmanuel – CTR IDF

CASTRYCK Frédéric – CTR Bretagne

LANDRIN Claire – CTR AURA

BOIXEL Anne – Entraîneur National Slalom

En préambule, le Président de la commission rappelle les objectifs de la réunion : décision sur la fin de saison de l'animation nationale, échange sur le format de l'évènement championnat de France estival, Slalom Xtrem, questions diverses.

I. Animation Nationale fin de saison 2021

Le président de la commission présente le document de travail transmis fin juin aux régions et en explique quelques éléments de contexte :

- Le contexte sanitaire a fortement perturbé l'organisation de l'animation nationale depuis 18 mois. Les mises en liste N1 et N2 ne sont plus pertinentes.
- Le BEX n'a pas donné suite à la proposition de placer des compétitions nationales en automne 2021 préférant laisser ce temps aux régions.

La proposition de la CNA est résumée comme suit :

- A l'issue des championnats de France de BSM, les régions organisent leur animation jusqu'à fin d'année.
- Le 15 décembre 2021, la mise en liste N1/N2 2022 est réalisée sur la base d'un classement national modifié
- Le classement national modifié prend en compte les compétitions du 1/09/20 au 15/12/21, moyenne des 4 meilleurs performances, pas de malus sur les régionaux de l'automne 2021
- Les quotas par division se répartissent comme suit (hors dérogation HN) :
 - o N1
 - K1H : 70
 - K1D : 50
 - C1H : 40
 - C1D : 25
 - o N2
 - K1H : 230
 - K1D : 120
 - C1H : 95
 - C1D : 40

Les remarques des régions :

- Rendre obligatoire 1 course nationale dans le calcul de la moyenne
- Appliquer le malus sur les régionaux
- Pouvoir consulter le classement national modifié
- Les champions en titre sont protégés en N1
- Les piges U18/U23 n'ont pas rapporté de points

Décision :

La proposition de la CNA est acceptée par les représentants des régions avec leurs remarques.

La CNA préparera la modification du règlement et le soumettra au Conseil Fédéral et au BEX. La CNA proposera, dès que possible, un visu sur le classement national modifié.

II. Format du championnat de France

Le président rappelle quelques constats ayant abouti à cette réflexion :

- Le championnat de France actuel se déroule sur 9 jours et intègre depuis cette année la nouvelle épreuve de Slalom Xtrem.
- A titre d'exemple, cette année :
 - o MASTER : 88 participants
 - o U15/U18 : 378 participants
 - o C2 : 26 participants
 - o N1 : 170 participants
 - o Patrouilles : 122 équipes
 - o Xtrem : 140 participants
- Compte tenu de la densité de compétitions, il n'est pas possible d'organiser des créneaux d'entraînement entre les courses.
- Les organisateurs rencontrent des difficultés de mobilisation de bénévoles et de compétence dans un contexte sanitaire très impactant.
- Les lieux des prochains championnats de France sont connus pour les prochaines années et le partenariat avec BSM sont un gage de solidité.
- Le nombre de sélectionnés ayant un lien avec la difficulté du parcours proposable reste une question débattue

La CNA propose aux régions de réfléchir aux suggestions suivantes :

- Découpler le chpt de Fra MASTER du championnat estival, le mettre sur la finale N3
- Découpler la finale N1 du championnat estival
- Revenir à 7 jours max de championnat
- Ajout d'une catégorie U23
- Conservation d'un volume de sélectionné d'environ 350 participant avec une tendance vers la parité

Cette réflexion fera l'objet d'un nouveau temps d'échange avec les régions cet automne. L'objectif est de pouvoir l'intégrer dans le règlement 23/24.

III. Slalom Xtrem

A propos de l'organisation du championnat Xtrem, le président de la commission fait le constat suivant : 140 inscrits, 6 juges proposés par l'ensemble des régions, 3 bateaux prêtés par l'ensemble des régions. Dans ces conditions, il est techniquement impossible d'organiser la compétition.

Grace au soutien de l'organisateur, du haut niveau et de clubs, les moyens humains et matériel sont réunis pour que la course ait lieu. Les modalités du déroulement de course seront diffusées rapidement.

D'un point de vue plus général les représentants des régions et CT remontent les remarques suivantes :

- Pas de visibilité sur la stratégie Haut niveau donc difficulté de « vendre » le projet
- Problématique matériel : prêter des bateaux de rivière n'est pas une solution viable
- Souhait d'un soutien financier pour l'investissement matériel
- Difficulté à suivre l'évolution constante du règlement
- L'organisation du Xtrem sur des week-ends de sélectifs régionaux, N3, N2, N1 paraît utopique
- Privilégier des week-ends spécifiques ouverts aux autres disciplines CK

IV. Questions diverses

Les remarques

Prochaine réunion : oct/nov

La CNA Slalom